

Évaluer la transition qui n'en est pas une au Mali

Par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique














3 février 2024

La junte malienne s'est maintes fois refusée à honorer ses engagements pour une transition vers un retour à un régime démocratique civil. Une insécurité et des couts économiques grandissants en sont, pour les citoyens, le résultat.

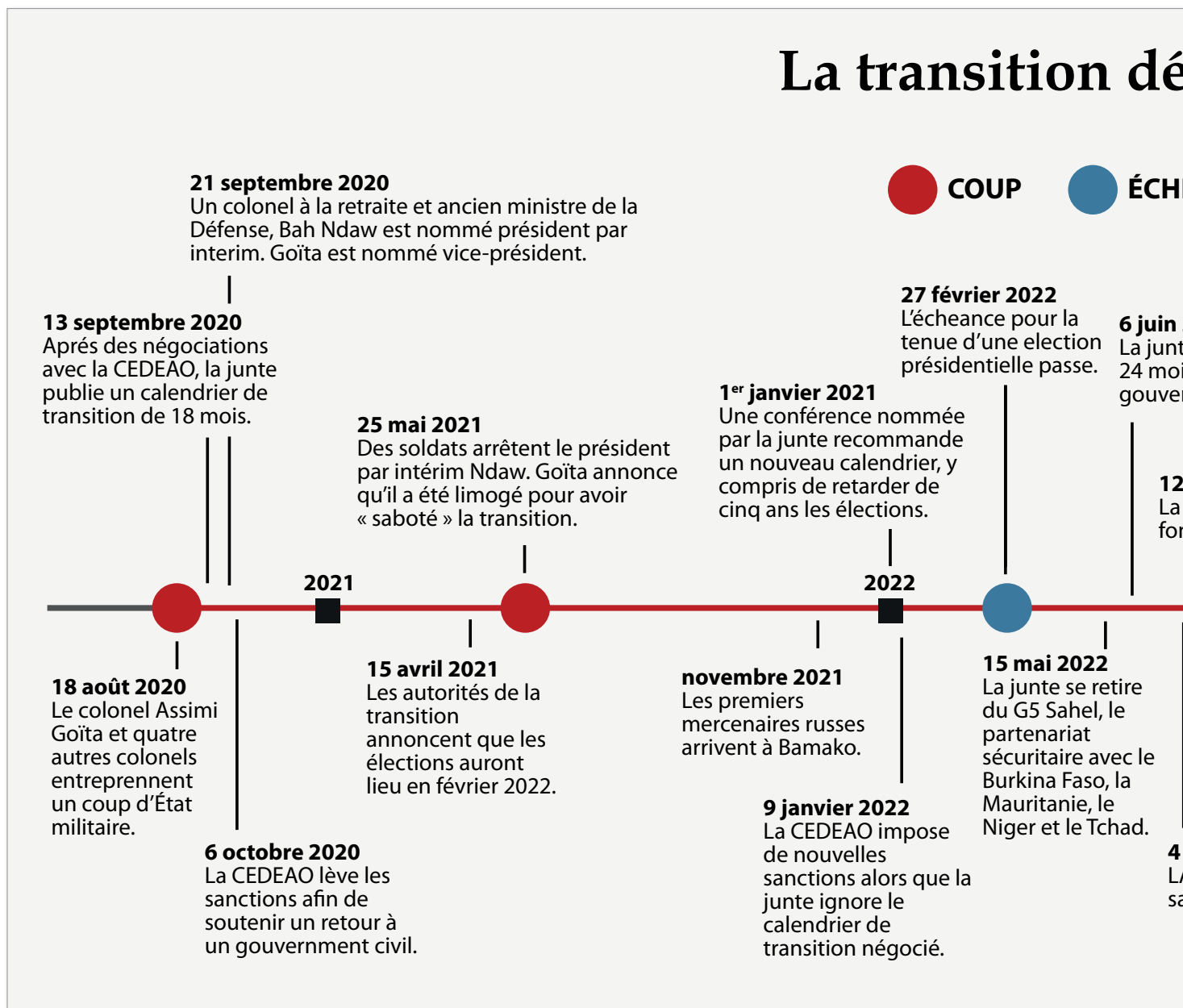
C'est en reportant indéfiniment les élections sensées faciliter une transition vers un retour au pouvoir d'un régime civil démocratique que la junte militaire malienne a marqué sa quatrième année civile depuis sa prise du pouvoir à la faveur d'un coup d'État en août 2020. Encore une fois, la junte a donc bafoué l'un de ses engagements aux citoyens maliens envers une échéance de la transition.

Cet échec à préserver le calendrier de la transition s'inscrit dans un schéma de promesses non tenues depuis sa prise du pouvoir. Avec l'annonce par le régime militaire de son retrait de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tout indique que la junte compte se maintenir au pouvoir indéfiniment. Cependant, la sécurité et les conditions économiques se sont beaucoup détériorées sous le régime militaire, affectant les moyens de subsistance de millions de Maliens.

Il suit un examen des déclarations de la junte, comparées à la réalité à laquelle les Maliens font face.

VÉRIFICATION DES FAITS SUR LES DÉCLARATIONS DE LA JUNTE MALIENNE		
Déclaration de la junte 	Le Bilan 	 
La junte s'est engagée à une transition vers un gouvernement civil.	<ul style="list-style-type: none"> La junte a manqué plusieurs échéances de transition. À ce jour, aucun calendrier n'est en place pour un retour à la gouvernance civile. La nouvelle constitution, adoptée après le référendum controversé organisé par la junte en juillet 2023, permet à son leader, le colonel Assimi Goïta, de diriger seul la politique du gouvernement et lui donne le pouvoir de dissoudre le parlement. L'annonce par la junte de son retrait de la CEDEAO reporte indéfiniment toutes les échéances de la transition, y compris les élections. 	
La situation sécuritaire s'améliore sous la junte.	<ul style="list-style-type: none"> La violence des militants islamistes s'est considérablement empirée sous le régime militaire. Les morts imputables à la violence des islamistes militants ont pratiquement doublé depuis 2020-2021 (3 539 morts) comparé à 2022-2023 (6 690 morts). La junte a terminé ses partenariats sécuritaires avec le G5-Sahel, la CEDEAO et l'ONU qui fournissaient une assistance financière et matérielle, ainsi que des forces humaines sur le terrain. 	
La junte jouit du soutien populaire des citoyens maliens.	<ul style="list-style-type: none"> L'espace pour les médias et les critiques s'est dramatiquement rétréci sous la junte. Des dirigeants de partis politiques ont dû quitter le pays après avoir exprimé leur opposition à la junte. Leurs partis politiques pourraient être dissous. Les journalistes qui publient des articles critiques de la junte sont enlevés et menacés de mort. 	
La junte représente les intérêts souverains du Mali.	<ul style="list-style-type: none"> La junte est une autorité autoproclamée. Afin de garantir la sécurité du régime, la junte introduit des mercenaires russes moyennant 11 millions de dollars par mois et leur donnant accès aux ressources naturelles du Mali. Les forces russes ont commis plus de 300 actes de violences contre les civils au Mali, soit dans plus des deux tiers de leurs opérations. Puisqu'elle dépend de Moscou pour rester au pouvoir, la junte est aujourd'hui redevable aux intérêts de la Russie. 	
La junte gère bien l'économie.	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions économiques se sont détériorées. Le taux de pauvreté a augmenté de 42,9% en 2019 pour atteindre 45,4% en 2022. 1,3 million de personnes ont besoin d'aide humanitaire, 20% des écoles sont fermées et 2,5 millions de personnes n'avaient pas accès à une couverture santé en 2022. Cependant, l'investissement direct étranger a baissé de 5% du PIB en 2019 à 1,3 % du PIB en 2022. 	
La junte respecte les droits humains.	<ul style="list-style-type: none"> Afin d'éviter le contrôle du comportement de la junte en matière de droits humains, la junte a expulsé le directeur des droits humains de la MINUSMA en février 2023. Dans un rapport de mai 2023 visant à établir les faits, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU a conclu qu'il existait de fortes indications que plus de 500 personnes avaient été tuées, pour la plupart sommairement exécutées, par des soldats maliens et des militaires étrangers lors d'une opération de cinq jours à Moura, dans le centre du Mali. 	
La junte protège les citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> La junte a exigé en juin 2023 que la mission de stabilisation de l'ONU, la MINUSMA, se retire du pays « sans délai ». Le départ de la MINUSMA a créé un vide sécuritaire dans le centre et le nord du pays, diminuant la sécurité pour les citoyens maliens. Les morts de civils imputables à la violence des islamistes militants ont été multipliés par quatre pendant le règne de la junte. 	
La junte soutient un dialogue national.	<ul style="list-style-type: none"> La junte a abrogé l'Accord d'Alger avec « effet immédiat » en janvier 2024. Cela s'est produit après que l'armée malienne a pris le contrôle de la ville à majorité touarègue de Kidal dans le nord du Mali en novembre 2023, en violation de l'Accord d'Alger, et deux semaines après le départ de la région des troupes de la MINUSMA. 	
La junte maintient la justice.	<ul style="list-style-type: none"> Malgré des preuves recueillies par l'ONU sur le massacre de centaines de civils à Moura par des soldats maliens et des mercenaires de Wagner, aucune enquête n'a été ouverte. Les autorités maliennes ont empêché l'ONU d'accéder au site, entravant la justice. 	

Depuis sa prise de pouvoir, la junte militaire malienne n'a pas tenu les engagements qu'elle avait pris pour un retour à un gouvernement civil, ce qui va à l'encontre de la définition même d'une transition. La chronologie ci-dessous détaille ces engagements bafoués qui définissent le règne de la junte.



Déraillement au Mali

CHÉANCE DE TRANSITION NON RESPECTÉE

juin 2022

La junte décrète un nouveau calendrier de 18 mois pour un retour au pouvoir d'un gouvernement civil élu d'ici février 2024.

12 juillet 2022

La junte arrête 49 soldats ivoiriens qui font partie de la MINUSMA.

2023

25 septembre 2023

La junte annonce le report sine die des élections présidentielles de février 2024.

2024

4 février 2024

L'élection présidentielle n'a pas lieu et aucune date n'est annoncée quant à son éventuelle organisation.

28 janvier 2024

La junte annonce son retrait immédiat de la CEDEAO.

16 juin 2023

La junte exige le départ "sans délai" de la mission de l'ONU au Mali.

31 décembre 2023

Fin de la mission de la MINUSMA.

26 janvier 2024

La junte annonce qu'elle a abrogé l'Accord de paix d'Alger qui avait été signé avec des groupes sécessionnistes en 2015.